



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## **CHS-CT DU 24 MAI 2022**

### *Déclaration liminaire*

Monsieur le Président,

La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant plus de deux ans, a démontré toute la pertinence d'une politique ministérielle de santé au travail de haut niveau et des instances qui lui sont associée, à **F.O.- DGFIP** nous en étions convaincus depuis longtemps.

Malgré cette évidence, la loi de transformation de la fonction publique a acté la disparition des CHS-CT, pour laisser place à une formation spécialisée du Comité Social d'Administration.

Après un mandat et dans le cadre de la fusion des instances représentatives du personnel dans le privé, les représentants du personnel sont nombreux à témoigner d'une forte réduction de leurs moyens et d'une dégradation générale du dialogue social.

Les craintes exprimées par **F.O.- DGFIP** sont donc, plus que jamais, fondées et d'actualité, en particulier le manque de moyens des élus et la disparition d'une instance exclusivement consacrée à ces sujets de santé, sécurité et conditions de travail, le CHS-CT.

Pour **F.O.- DGFIP**, il est en effet, impératif de maintenir cette politique ministérielle, avec un budget dédié et de préserver voir de renforcer notre réseau d'acteurs notamment les médecins ainsi que les secrétaires animateurs. Quant à la question des droits et moyens octroyés aux futurs élus, elle demeure une question centrale pour le maintien d'un dialogue social de qualité.

Concernant le télétravail et alors qu'une négociation ministérielle est en cours sur le sujet, **F.O.- DGFIP** rappelle l'importance de s'appuyer sur une approche organisationnelle partant de la réalité du terrain, démarche devant permettre à tous les agents de s'exprimer sur l'organisation du travail et la répartition des tâches.

Pour **F.O.- DGFIP**, le développement du télétravail doit être le moment pour réfléchir de manière plus large au collectif de travail, au temps de travail. Il doit également veiller à garantir la plus grande égalité possible, à tous les niveaux, entre les agents exerçant des missions « télétravaillables » et ceux dont la nature de leur activité ne le permet pas.

L'ordre du jour de ce CHS-CT porte notamment sur la campagne DUERP/PAP 2021/2022. **F.O.- DGFIP** rappelle à nouveau le manque d'ambition de ce dispositif qui n'a pas

démontré son efficacité pour s'attaquer aux causes réelles et criantes des difficultés que vivent les agents au quotidien alors que les chiffres de l'observatoire interne témoignent de la dégradation de leurs conditions de travail année après année...

Alors que les services sont exsangues en effectifs, qu'ils subissent les vagues successives et dévastatrices du NRP, que la souffrance au travail s'installe et que bon nombre d'agents perdent pied, le Directeur Général annonce, dans un message diffusé sur Ulysse le 18 mai, souhaiter que "*nous nous dotions ensemble d'une nouvelle feuille de route, qui définira des perspectives claires et partagées pour l'ensemble de nos métiers et de notre organisation, et qui pourra être le cadre d'un futur nouveau contrat d'objectifs et de moyens.*"

Pour ce faire, il propose d'associer les personnels censés lui faire remonter leurs meilleures idées et préoccupations dans le cadre de sa démarche participative qu'il intitule « *Le grand remue-méninges* »...

Après des années d'attaques frontales et méthodiques contre nos métiers, d'abandons de missions et leur transfert dans le privé, de suppressions incessantes de structures qui éloignent de fait une grande partie de la population d'un service public de qualité et qui contraignent les agents à des mutations forcées, le DG et ses représentants osent aujourd'hui vouloir consulter les personnels pour dégager des "*perspectives claires*" !!!

Force est de constater qu'à la DGFIP, il y a bien longtemps que les perspectives ont disparu sauf celles consistant à foncer droit dans le mur !!! Dans ce contexte, comment attendre de la part des agents une quelconque forme de collaboration à l'entreprise de destruction planifiée de leur administration ??

**Alors Gagnons du temps, allons à l'essentiel** : ce que la prochaine feuille de route de la DGFIP devra contenir, c'est :

- **l'arrêt de l'hémorragie de nos emplois et le recrutement de fonctionnaires sous statut,**
- **l'abandon immédiat du NRP,**
- **les moyens nécessaires à l'exercice quotidien de toutes nos missions**
- **le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens**
- **le respect de la promesse de revalorisation des régimes indemnitaires.**

Pour **F.O.- DGFIP**, ce dont les agents de la DGFIP ont besoin, ce sont des conditions de travail motivantes et de qualité, ce sont les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions de service public et la revalorisation immédiate de leur pouvoir d'achat.

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce CHS-CT ainsi que sur nos questions diverses.